



PROGRAMME DE FORMATION

Comité social territorial : formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Objectifs

Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail

S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Public concerné et pré requis

Être représentants du personnel membres titulaire et suppléants de formations spécialisées, ou du comité social territorial en l'absence de formation spécialisée

Documents délivrés

Travaux de groupe, publications INRS, ANACT.

Modes pédagogiques

Périodes en formation présentielle basées sur des mises en situation, échanges, exposés interactifs, démonstrations pratiques et simulations.

Compétences visées et contenu

*Les missions de la formation spécialisée

Repérer la diversité des différentes missions en SSCT

*Rôle et prérogatives des membres de la formation spécialisée

Identifier le rôle et les prérogatives de la formation spécialisée du comité et de ses membres

*La formation spécialisée et la préservation de la santé et de la sécurité au travail

Inscrire l'action de la formation spécialisée dans une démarche globale et systémique de prévention

*Les interventions des membres de la formation spécialisée

Acquérir les méthodes et outils d'intervention de la formation spécialisée

Dispositif et suivi d'évaluation

Évaluation formative



Max. 10
Personnes



Formateur
spécialisé



35 heures



Formation
renouvelée à
chaque mandat